



Appel à candidature
Résidence de production artistique
Lycée professionnel Le Mont Châtelet (Varzy, 58) labellisé *Excellence Métiers d'art*

La **section ferronnerie d'art** du lycée Le Mont Châtelet bénéficie depuis 2010, du label Excellence Métiers d'Art délivré par l'Académie de Dijon et la Direction des Affaires culturelles de Bourgogne Franche Comté. Ce label vise à distinguer une offre de formation de qualité dans le domaine des métiers d'art. À ce titre, une résidence d'artiste est organisée annuellement en partenariat avec le Parc Saint Léger Centre d'art contemporain.

Conditions :

L'enjeu de la résidence est de mettre en dialogue une pratique artistique pleinement inscrite dans le champ de l'art contemporain et une pratique professionnelle de ferronnier d'art.

Elle s'effectue autour de la **création d'une œuvre** dont la conception est initiée par l'artiste et enrichie par les échanges avec l'équipe pédagogique et les élèves.

L'œuvre comprendra, en tout ou partie, une production de ferronnerie. Cette dernière sera réalisée sous la responsabilité des professeurs qui en seront les maîtres d'œuvre.

La propriété de l'œuvre revient à l'artiste.

À l'issue de la résidence, une présentation de l'œuvre est organisée dans les locaux du lycée ou en collaboration avec un partenaire local.

Calendrier :

La résidence au sein de l'établissement scolaire aura lieu du **lundi 4 janvier au vendredi 5 février et du 22 février au 28 février 2021**

Le nombre de jours de présence de l'artiste auprès des élèves est de **24 jours à raison d'une moyenne de 4 jours par semaine**.

Conditions budgétaires :

Le budget total est de 4500 euros ttc.

La répartition en est la suivante :

- frais directement gérés par le lycée (matières premières, hébergement et repas au lycée) : 2000 euros ttc
- frais de voyages de l'artiste, de transport de l'œuvre et honoraires : 2500 euros ttc (y compris cotisations sociales sur droits d'auteur)

**Modalités de candidature :**

Dossier exclusivement sous format PDF (avec éventuels liens internet) constitué de :

- lettre de motivation (intégration de la résidence au sein de votre démarche artistique)
- esquisse de projet de résidence (max. 3 pages)
- dossier artistique (CV et book, max. 10 pages)

à envoyer à l'adresse électronique suivante : residencevarzy2021@parcsaintleger.fr

Date limite de réception des candidatures : 30 octobre 2020 à minuit
Résultat communiqué au plus tard le 30/11/2020

Jury constitué de professionnels du monde de l'art, de représentants du Lycée Le Mont Châtelet et de représentants du Parc Saint Léger Centre d'art contemporain

Renseignements : 03 86 90 96 60 / chantal.scotton@parcsaintleger.fr

NB 1 : bonne pratique de la langue française exigée

NB 2 : la ville de Varzy n'est pas accessible par les transports en commun, un véhicule personnel est nécessaire

